

VÉRIFIER CONTRE LA LIVRAISON

Déclaration de Mme Zarqa Yaftali **Débat ouvert du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur l'application** **du programme pour les Femmes, la Paix et la Sécurité** **Le 29 octobre 2020**

Monsieur le Président, Excellences, mes cher(e)s collègues de la société civile,

Je suis Zarqa Yaftali, Directeur Exécutif de la Fondation pour la Recherche Juridique sur les Femmes et les Enfants (Women and Children Legal Research Foundation) qui documente les actes de violence et de discrimination commis contre les femmes et les filles en Afghanistan. Je m'exprime au nom du Groupe de Travail sur les Femmes, la Paix et la Sécurité (NGO Working Group on Women, Peace and Security). Je vous remercie de m'accorder cette opportunité de m'adresser à vous aujourd'hui, en cette occasion historique du 20^{ème} anniversaire de la Résolution 1325 (2000) et en cette période clé pour l'Afghanistan, durant laquelle les talibans et le gouvernement afghan ont entamé les discussions de paix pour mettre fin à 41 ans de guerre.

Balles, bombes, tyrannie et torture. Les enfants qui crient famine, les civiles qui luttent pour survivre, les femmes incapables de sortir de chez elles librement. Chaque jour, des hommes et des femmes sortent de chez eux sachant qu'ils ne reviendront peut-être pas. Même quand nous ne sommes pas sous l'attaque des bombes et des mines, les Afghans et les Afghanes ordinaires souffrent de la faim, de catastrophes naturelles et de pauvreté. Chaque jour est une guerre et chaque jour, des personnes perdent la vie. Voilà à quoi ressemble l'Afghanistan d'aujourd'hui.

Monsieur le Président, nous connaissons une situation qui fut nommée un des conflits les plus meurtriers au monde. Plus de 100 000 civiles ont été tués rien qu'au cours des 10 dernières années. Le nombre de morts ne cesse d'augmenter.

Le conflit a particulièrement affecté les femmes et les filles. Plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté et les femmes sont les plus durement touchées. Soixante-dix pour cent des femmes afghanes sont illettrées, 35 % des femmes sont forcées à se marier avant l'âge de 18 ans, 87 % des femmes afghanes ont déjà été victimes d'au moins une forme de violence basée sur le genre et les femmes et les filles ont moins de chance d'avoir accès à des soins sanitaires et des traitements de qualité, surtout dans les zones rurales. Les 4 millions de personnes déplacées internes sont majoritairement des femmes et des filles. La propagation du COVID-19 a rendu une situation déjà grave encore plus difficile, non seulement en mettant nos vies en péril, surtout celles de personnes en situation de handicap et de personnes déplacées, mais aussi par son impact dévastateur sur notre économie et notre société, reconfinant les femmes au sein de la sphère privée.

De plus, notre société civile est victime de menaces, de harcèlements et d'agressions et il n'existe aucune mesure de protection. L'ambassade américaine à Kaboul a signalé en septembre une augmentation des risques pour les femmes, y compris les activistes des droits humains et les femmes représentantes du gouvernement.

Malgré ces défis, mon peuple a lutté sans relâche pour améliorer la situation dans mon pays. Aujourd'hui, un grand nombre de filles peut aller à l'école sans crainte. Nous avons des héros comme Shamsia, la fille d'un mineur, qui est arrivée à la première place de l'examen d'entrée à l'université nationale d'Afghanistan. Nous avons une presse indépendante et une constitution qui protège les droits de la femme et des minorités ethniques et religieuses. Les femmes ne sont plus tuées à coup de balles ou de pierres dans les stades de Kaboul, emprisonnées chez elles, ou obligées à porter des burqas et des chaussures qui ne font pas de bruit, comme elles devaient le faire il y a 20 ans.

De nos jours, les femmes afghanes jouissent d'un respect et d'une reconnaissance en tant que médecins, chauffeurs de taxi et réalisateurs de film. En Afghanistan, les femmes sont également ministres, ces femmes qui n'avait pas droit à l'éducation, au travail et à la liberté de mouvement sous le régime des talibans. Aujourd'hui, ces femmes peuvent influencer les politiques et influencer l'avenir de notre nation.

Ces changements ont pu avoir lieu seulement grâce à la mobilisation des femmes et à la revendication de leurs droits durant ces 20 dernières années. La participation accrue des femmes dans la sphère publique et politique a changé les normes sociétales nuisibles et les attentes concernant notre place en Afghanistan. La société afghane d'aujourd'hui est prête à voir une femme mener ce pays vers l'avenir.

Monsieur le Président, nous ne prenons pas ce progrès à la légère.

Malgré ces grands pas en avant, nous sommes conscientes que nos efforts peuvent être renversés à tout moment. Les souvenirs amers du régime taliban nous hantent sans arrêt. Ces faits sont toujours d'actualité pour de nombreuses femmes et filles qui vivent dans des zones contrôlées par les talibans, où peu de filles ont le droit d'aller à l'école après l'âge de puberté, où l'accès à l'information est limité et la liberté d'expression est fortement restreinte. Les sanctions infligées par les tribunaux des talibans pour infractions aux codes de conduite sont si brutales qu'ils dissuadent les femmes d'échapper à ces conditions de violences quotidiennes.

Ma génération doit payer le prix d'une guerre que nous n'avons jamais anticipée. L'impact du conflit se fait sentir bien au-delà de l'Afghanistan, dans toute la région jusqu'à la côte européenne, où la plupart de vos gouvernements font tout leur possible pour nous empêcher d'entrer. Mais nous ne voulons pas partir de chez nous. Tous les Afghans et toutes les Afghanes espèrent que les combats s'arrêteront enfin un jour, pour que notre peuple puisse vivre en dignité, fondée sur un gouvernement inclusif, une justice sociale et économique et le respect des droits humains.

Monsieur le Président, le droit de la femme ne peut pas être le prix à payer pour la paix. Tous ce que nous avons accompli est entre les mains des négociations actuelles entre les talibans et le gouvernement afghan.

Suite aux retards importants des discussions intra-afghanes, le début officiel en septembre est de ce fait une étape considérable. La présence de quatre femmes dans l'équipe de négociations du gouvernement est certes un progrès, mais insuffisant. Le bilan de l'Afghanistan par rapport à l'inclusion des femmes est désolant — entre 2005 et 2020, les femmes étaient exclues de presque 80 pour cent des rencontres et des pourparlers de paix. Etant donné la forte opposition des talibans à l'inclusion formelles des femmes dans les processus par le passé et les attaques récentes menées contre une des femmes représentantes du gouvernement dans les négociations, nous craignons que les droits de la femme servent de bouc émissaire entre les talibans et le gouvernement afghan. Ceci ébranlerait nos droits fondamentaux et passerait sous silence notre engagement considérable dans l'avenir de notre pays.

Par conséquent, nous exhortons la communauté internationale, y compris les institutions globales et régionales, les Etats membres et les pays donateurs, à exercer votre devoir de garantir qu'aucune des parties impliquées, y compris les talibans, ne restreigne les droits de la femme, les libertés civiles ou la citoyenneté d'une quelconque manière. La pression politique exercée par la communauté internationale sur les parties qui participent aux pourparlers intra-afghans est incontestable — vous fournissez un apport financier essentiel à notre pays et jouissez ainsi d'un avantage clair dans la promotion de la protection des droits de la femme et de notre participation directe et formelle aux discussions et aux processus de renforcement de l'Etat. Jusqu'à présent, les femmes sont restées en marge. Il y a deux ans, nous regardions les négociations entre les Etats-Unis et les talibans qui ont non seulement exclu les femmes, mais aussi le gouvernement afghan dans son intégralité. La participation répandue et significative des femmes dans le processus de paix est essentielle pour la paix et pour l'avenir des femmes afghanes.

Pendant 20 ans, le Conseil de Sécurité a constamment souligné l'importance de protéger les droits de la femme et de garantir la participation égale des femmes en Afghanistan.¹ En cet instant décisif, nous vous appelons à jouer de votre influence pour :

- Appeler à un cessez-le-feu immédiat : Afin de garantir un aboutissement positif des pourparlers intra-afghans, toutes les parties impliquées doivent baisser leurs armes et mettre fin au combat.
- Préconiser les droits de la femme et sa participation comme condition préalable à des pourparlers inclusifs : Des pourparlers inclusifs doivent être mis en place pour avoir suffisamment de temps pour adresser les droits humains, en consultation avec un grand nombre de représentants de la société civile afghane dans des postes officiels. La communauté internationale doit préconiser les droits de la femme, ainsi que le leadership et la

¹ S/RES/1333 (2000), S/RES/1386 (2001), S/RES/1419 (2002), S/RES/1536 (2004), S/RES/1589 (2005), S/RES/1662 (2006), S/RES/1806 (2008), S/RES/1833 (2008), S/RES/1868 (2009), S/RES/1890 (2009), S/RES/1917 (2010), S/RES/1943 (2010), S/RES/1974 (2011), S/RES/2011 (2011), S/RES/2041 (2012), S/RES/2069 (2012), S/RES/2096 (2013), S/RES/2120 (2013), S/RES/2145 (2014), S/RES/2189 (2014), S/RES/2210 (2015), S/RES/2274 (2016), S/RES/2344 (2017), S/RES/2405 (2018), S/RES/2489 (2019), S/RES/2513 (2020)

participation entière, égale et significative des femmes aux postes officiels, concrets et spécialisés à tous les niveaux des processus de paix, comme condition préalable pour tout soutien économique ou politique continu au gouvernement instauré suite aux pourparlers de paix. Nous devons être incluses dans toutes les étapes et à tous les niveaux décisionnels — avant les négociations, durant les cessez-le-feu, dans les processus de paix et dans l'établissement et le monitoring d'un éventuel accord de paix. Il doit y avoir un soutien financier pour établir la participation de femmes d'identités diverses et représentantes de toute la société afghane. La participation directe et formelle des femmes doit être une condition requise dans tous les processus de paix pris en charge par l'ONU et c'est à vous d'entamer cette nouvelle étape avec le processus de paix afghan.

- Conserver la protection des droits de la femme garantie par la Constitution : La protection des droits humains, y compris tous les droits politiques, économiques et sociaux, établis par le chapitre 2 de la Constitution afghane, doit être garantie sans réserve et maintenue en toutes circonstances. Il est impératif que les négociateurs et les négociatrices ne reportent pas les décisions sur les questions critiques concernant les droits humains dans le but d'accélérer l'aboutissement à un accord.
- Garantir le monitoring inclusif du déroulement : Il est impératif d'établir une commission mixte des Nations Unies, des pays impliqués dans le conflit, de la société civile et des médias pour assurer le monitoring de la mise en œuvre de tout accord de paix et des violations commises, y compris des droits de la femme, par l'une des deux parties.
- Baser toutes les politiques de paix et de sécurité sur le droit international relatif aux droits de l'Homme et sur le droit humanitaire international et mandater l'inclusion des femmes dans les postes de leadership et à niveau décisionnel. Tous les processus de paix et de renforcement de l'Etat doivent inclure les femmes et les jeunes, les minorités et les personnes déplacées et garantir la mise en œuvre totale des droits humains fondamentaux. Les acteurs internationaux doivent jouer de leur influence pour garantir la mise en œuvre de ces standards fondamentaux et le soutien financier continu de l'avancement de la protection des droits humains, y compris l'accès garanti des femmes et des filles à l'éducation.
- Garantir la sécurité des femmes leaders, militantes pour la paix, défenseurs des droits humains et activistes. Empêcher les menaces et la violence qui ont pour but d'entraver notre participation au processus de paix et de sécurité, y compris en soutenant notre engagement dans la promotion de la paix et des droits humains. Ceci inclut un accord avec les talibans qui protège les droits de la femme.

En octobre 2005, Sweeta Noori, la première femme afghane à adresser ce Conseil, a décrit la décision des femmes d'exercer leur droit de participer à la vie publique dans mon pays comme un choix de "vie ou de mort" et a appelé la communauté internationale à ne pas abandonner l'Afghanistan jusqu'à ce qu'une paix juste et durable soit établie. Il y a tout juste un an, [Jamila Afghani](#) appelait à nouveau la communauté internationale à soutenir les femmes afghanes et à veiller à ce que leurs droits ne soient pas échangés contre un accord de paix. Aujourd'hui, en tant que 10^{ème} femme afghane qui adresse la parole à ce Conseil au nom de la société civile, je suis ici pour vous rappeler que votre rôle en Afghanistan est plus important que jamais.

Vingt ans d'engagements et de résolutions de ce Conseil n'ont pas changé le quotidien des femmes en Afghanistan. Nous ne sommes pas les seules à vous demander d'agir. Les femmes au Yémen, en Syrie, en RDC, au Soudan — en fait, tous les pays sur l'agenda du Conseil de Sécurité — définiront vos actes en Afghanistan

comme la preuve réelle de votre engagement envers la Résolution 1325 et ce qui peut les attendre s'ils rencontrent des défis similaires concernant l'égalité et l'inclusion dans leur propre pays.

Bien que les femmes afghanes aient trop longtemps souffert à cause de la guerre, nous ne sommes pas des victimes — nous nous sommes battues pendant des décennies pour nos droits et nous n'allons pas attendre que nos efforts soient gâchés sans rien faire. En tant que communauté internationale, il est de votre devoir d'en faire autant.

Je vous remercie.